



Changement de titulaire du véhicule ancien sans contrôle technique possible pour mise à la casse

Par sso09, le 25/07/2019 à 12:58

[quote]rn**BONJOUR MARQUE DE POLITESSE**rn[/quote]rnJe suis aussi dans ce même cas c'est à dire le titulaire de la carte grise du véhicule à mettre à la casse est au nom de mon père. Quelle est la solution ? Le changement de titulaire est-il possible sur l'ancien véhicule sans contrôle technique ? Et faut-il attendre 1 an pour bénéficier de la prime ? Qu'elle est la solution?rn**MERCI MARQUE DE POLITESSE**